

TARIFS JOURNALIERS TTC AU 1er MAI 2024

Le tarif journalier est composé des 2 éléments suivants

- **LE TARIF HEBERGEMENT TTC**

- o Intègre le socle des prestations soit la restauration, les prestations hôtelières en chambre individuelle ou double meublée, l'accès internet dans les chambres, la fourniture et l'entretien du linge hôtelier, le service blanchisserie et le marquage pour le linge personnel, les animations quotidiennes et la gestion administrative de l'ensemble du séjour

	Séjour longue durée	Séjour temporaire
Chambre individuelle	132,00€	142,00€
Chambre double. Prix par personne	110,00€	120,00€
Tarifs Aide sociale en chambre double	78,97€	–
Tarif Aide Sociale pour résident de moins de 60 ans	100,14€	

Une remise de 10 % sur le tarif de la chambre s'applique pour l'entrée de deux personnes mariées ou ayant un lien de parenté (frère et sœur), qui souhaitent séjourner en chambre simple ou double.

👉 Pour tous : réduction d'impôt possible équivalente à 25% des dépenses retenues dans la limite annuelle de 10 000€ par personne hébergée.

- **LE TARIF DEPENDANCE TTC**

Comprend toutes les activités d'aides et d'accompagnement nécessaires à la personne âgée, en fonction de son niveau d'autonomie. Une évaluation du GIR est réalisée à l'entrée par l'équipe médicale (dans les 30 jours).

Le tarif dépendance est défini par le GIR évalué :

GIR 1/2 : 28,61€	GIR 3/4 : 18,16€	GIR 5/6 : 7,70€
------------------	------------------	-----------------

👉 Eventuelle indemnisation partielle par les Conseils Départementaux dans le cadre du versement de l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie) en fonction du domicile de secours.

CONDITION DE RESERVATION

Chèque de réservation d'un montant de 1000€ TTC à l'ordre de la résidence. Montant déduit sur la 1^{ère} facture (régi par l'article L.214-1 du code de la consommation). Restitué sous certaines conditions (aggravation état de santé, hospitalisation et changement de situation familiale).

À L'ADMISSION

Dépôt de garantie équivalent à 30 jours du tarif hébergement. Restitué en intégralité en fonction de l'état des lieux établi à la libération de la chambre et déduction faite des sommes qui pourraient être dues à l'établissement.

VOUS SENTIR CHEZ VOUS C'EST POSSIBLE CHEZ NOUS

Journée découverte :	41,00€ TTC
Repas invités dans notre restaurant :	19,00€ TTC
Autres services : boutique, coiffure, pédicure...	Tarifs affichés à l'accueil de la résidence
Déduction pour absence supérieure à 72H (forfait alimentaire journalier) :	
o En cas d'hospitalisation classique :	20€ TTC/jour
o En cas d'hospitalisation dans un service psychiatrique d'un établissement de santé :	15€ TTC/jour
o Pour convenance personnelle annoncée au moins 48h à l'avance :	20€ TTC/jour
Suivant tarif fixé dans le règlement départemental d'Aide Sociale	